

V) VOTE DES 4 TAXES LOCALES 2012

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter le taux des 4 taxes locales pour l'année 2012 :

- Taxe d'habitation : 12.81 %
- Taxe sur le foncier bâti : 8,69 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 20.31 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 15.68 %

VI) ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat de panneaux de sécurité routière.

VII) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le contrat de travail de Madame Corinne LEROY, secrétaire de mairie, est arrivé à son terme le 31 décembre 2011.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de renouveler ledit contrat à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012 à raison de 14 heures hebdomadaires d'activité au même taux horaire que celui figurant sur le dernier bulletin de salaire de Madame Corinne LEROY.

Informations diverses :

- Suite à la disparition (dont l'issue a été heureuse) de M. CHARLES Eric les 26 et 27 mars derniers, le Maire et son conseil municipal tiennent à remercier les pompiers, les gendarmes et les bénévoles qui se sont mobilisés.
- Le Maire remercie les nombreuses personnes qui se sont rendues à Charentois le 31 mars dernier à l'occasion de l'inauguration du square du 19 mars 1962.
- Un exemplaire du dossier **d'enquête publique relative à la révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Côte d'Or** (qui envisage, entre autres, le prolongement d'activité de l'ISDND de Vic-de-Chassenay/Millery au delà des 10 ans ayant fait l'objet d'une autorisation par arrêté préfectoral) est disponible dans 6 mairies (plus celle de Millery). L'enquête publique a débuté le 20 mars dernier pour une durée d'un mois jusqu'au 23 avril inclus : les observations sont à consigner sur un registre ouvert dans l'une de ces 6 mairies (la plus proche étant celle de Montbard) afin que toute personne puisse présenter ses observations.
- Une demande sera adressée auprès du Conseil général en vue d'envisager la faisabilité d'une zone limitée à 70km/h sur la RD 954 à hauteur de Maison-Rouge.
- Suite à l'appel d'offres lancé par la CCS, l'adjudicataire des **travaux de voirie 2012** sur la commune de Millery est l'entreprise ROSA (travaux subventionnés à hauteur de 36.39% par le Conseil général).
- Compte-rendu de l'AG de la CCS du 24 février 2012.
- Conseil régional : appel à projets 2012 : vergers conservatoires, bocage et paysages.

Séance levée à 21h50.